

JCE 47 2017.RRGR.34

Déclarations de planification

Version 4

Le 23.03.2017 / LJA

Evaluation de la deuxième réorganisation de l'administration de la justice et des tribunaux du canton de Berne. Conclusions tirées du rapport du 27 mai 2016 d'Ecoplan et de Wenger / Plattner

Auteur-e-s		Proposition	+ ++	- --
CJus (Gygax-Böninger)	1.	Il faut renoncer à déterminer s'il convient de modifier la configuration actuelle de la conduite à la Direction de la magistrature. Plus précisément, la présidence ne doit pas être assumée par un ou une juge à la retraite plutôt que par les présidents et présidentes des tribunaux suprêmes et du Ministère public en fonction.	+	
CJus (Gygax-Böninger)	2.	Le Conseil-exécutif est chargé d'élargir le champ d'action « Commission des examens d'avocat » en y intégrant le thème « Autorité de surveillance des avocats ».	+	
CJus (Gygax-Böninger)	3.	Les juges doivent continuer d'être élus par les autorités législatives à une compétence à raison de la matière et de la fonction.	+	
CJus (Gygax-Böninger)	4.	La Commission de justice doit être impliquée à temps dans la suite des travaux concernant l'élection des juges de première instance.	+	

CJus (Gygax-Böninger)	5.	La Commission de justice doit être impliquée à temps dans la suite des travaux concernant la composition des tribunaux régionaux pour les affaires relevant du droit du travail.	+	
CJus (Gygax-Böninger)	6.	Le Conseil-exécutif est chargé d'informer le Grand Conseil de la décision du 16 décembre 2016 concernant le calendrier et les possibles répercussions du projet sur la position institutionnelle de la justice.	+	
Gsteiger (PEV)	7.	Les agences sises à Moutier étant jugées peu ou pas efficaces, le Conseil-exécutif est chargé d'étudier la possibilité de créer un cercle judiciaire francophone indépendant pour le Jura bernois, ou éventuellement un cercle judiciaire francophone indépendant pour le Jura bernois et la Bienne romande, ayant son siège dans le Jura bernois.		--
PS-JS-PSA (Wüthrich)	8.	Dans le cadre de l'évaluation, des mesures visant à améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée dans la justice seront prises.		-
PS-JS-PSA (Wüthrich)	9.	Un ou une responsable de la communication qui soutiendra tous les tribunaux dans leur communication interne et externe sera désigné pour toute la Direction de la magistrature.		-
PS-JS-PSA (Wüthrich)	10.	On vérifiera si la justice peut recourir aux structures existantes de l'administration cantonale pour les tâches transversales.		-